

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 134 960 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin – 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 1^{ER} MARS 2024

LES SOUSSIGNES

La Société FINANCIERE SOFAR, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros ayant son siège social Rue Nicolas Baudin – 85000 LA ROCHE SUR YON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 602 193 RCS LA ROCHE SUR YON ,
Représentée par Monsieur David PAPIN, Président,
Ladite société titulaire de 6 740 actions

La société MARTI, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 22 Rue du 93^{ème} RI – 85000 LA ROCHE SUR YON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 074 873 RCS LA ROCHE SUR YON
Représentée par Monsieur Théo MARTINEAU, gérant
Ladite société titulaire de 1 action

La société PAPINVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros ayant son siège social 16 A Rue de l'Eglise – 85670 SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 840 454 011 RCS LA ROCHE SUR YON
Représentée par Monsieur David PAPIN, gérant
Ladite société titulaire de 1 action

Monsieur Franck DELAUAUD, demeurant 8 Rue de la Boulaye – 85320 MAREUIL SUR LAY
Propriétaire de 1 action

Monsieur Florent DELAVERGNE, demeurant 17 Chemin du Fief Pillery – 85200 PISSOTTE
Propriétaire de 2 actions

Monsieur Marc-Antoine BREJOIN, demeurant à CHALLANS (85)
Propriétaire de 2 actions

Monsieur Stéphane REMAUD, demeurant 28 Rue des Carrières – 85400 LUCON
Propriétaire d'1 action

Détenant ensemble les 6 748 actions composant le capital de la société SOFAR



Agissant en qualité de seuls associés de la société, et conformément aux dispositions de l'article L 223-27 du code de commerce et des statuts

Ont pris à l'unanimité les décisions relatives à l'ordre du jour suivant

- Prendre acte de la démission de Monsieur Stéphane REMAUD de ses fonctions de Président
- nomination d'un nouveau Président
- nomination d'un Directeur Général

PREMIERE DECISION

Les associés, à l'unanimité, prennent acte de la démission de Monsieur Stéphane REMAUD de ses fonctions de Président et de membre du comité de direction à compter de ce jour et décident de nommer en qualité de nouveau Président

La société FINANCIERE SOFAR, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros, ayant son siège social Rue Nicolas Baudin – 85000 LA ROCHE SUR YON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 602 193

Monsieur David PAPIN représentant la société FINANCIERE SOFAR déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées

DEUXIEME DECISION

Les associés, à l'unanimité, décident, suite à l'assemblée générale intervenue le 23 février 2024 et à l'adoption de nouvelles modalités quant à l'organisation de la direction, de procéder à la nomination d'un Directeur Général, et de désigner à cette fonction Monsieur Stéphane REMAUD, demeurant 28 Rue des Carrières – 85400 LUCON, en qualité de Directeur Général. Cette nomination intervient pour une durée de 7 mois qui prendra fin le 30 septembre 2024.

Monsieur Stéphane REMAUD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Société FINANCIERE SOFAR
David PAPIN



Société PAPINVEST
David PAPIN



Société MARTI
Théo MARTINEAU



Franck DELAUAUD



Stéphane REMAUD



Marc-Antoine BREJOIN



Florent DELAVERGNE

